



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

### Transporteurs

#### Question au Gouvernement n° 1845

#### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Dominique Paille.

M. Dominique Paille. Ma question s'adresse à Mme Idrac, secrétaire d'Etat aux transports.

Le transport routier connaît actuellement dans notre pays une très grave crise. Le mécontentement gagne l'ensemble des entrepreneurs. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Nous avons tous, en mémoire, madame le secrétaire d'Etat, l'expression paroxystique qu'il a pu prendre il y a quelques années et les conséquences négatives pour l'économie de notre pays.

Mme Veronique Neiertz. C'est la chienlit !

M. Dominique Paille. Parmi les raisons prioritaires retenues par la profession pour expliquer cette crise, il y a l'augmentation intempestive du prix des carburants, qui a augmenté de 0,58 franc en l'espace de neuf mois.

M. Daniel Picotin. Tout a fait !

M. Dominique Paille. La goutte d'eau qui risque de faire déborder le vase, c'est l'augmentation de la TIPP qui est prévue au projet de budget 1997. (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Nous avons tous ici intérêt à faire en sorte que notre économie tourne, et tourne avec les transporteurs. Je suis certain que vous êtes consciente du problème qui se pose aujourd'hui à eux. Que comptez-vous faire pour désamorcer ce conflit ?

M. Jean Glavany. Rien !

M. Dominique Paille. Quel «geste» êtes-vous en mesure d'accomplir ? Nous faisons beaucoup par ailleurs pour le transport ferroviaire. Je crois qu'il est urgent de répondre aux demandes des transporteurs routiers.

(Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Plusieurs députés du groupe socialiste. La chienlit !

M. le président. La parole est à Mme le secrétaire d'Etat aux transports.

Mme Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports. Monsieur le député, le Gouvernement est, bien entendu, très conscient, comme vous-même, de l'importance du transport routier dans l'activité économique de notre pays, et nous suivons avec énormément d'attention les difficultés de ce secteur, qui sont réelles. C'est ainsi que Bernard Pons a tenu à se rendre lui-même au récent congrès de la Fédération nationale des transports routiers ainsi que de la chambre des loueurs. Il s'était également rendu au congrès de l'UNOSTRA, en juin dernier. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Les difficultés qui se présentent sont de diverses natures : problèmes réglementaires, respect de la concurrence, etc. Nous les abordons dans la plus grande concertation avec les professionnels et dans un souci de pragmatisme et d'efficacité, qu'il s'agisse des dispositions françaises ou communautaires.

Sur le gazole, je voudrais vous dire trois choses.

Son prix ayant augmenté de 5 % au mois de septembre, nous avons demandé à M. Borotra de diligenter une enquête sur les raisons de cette augmentation, ce qu'il fait actuellement. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

En ce qui concerne la taxe à laquelle vous faites allusion, nous avons effectivement inscrit dans le projet de loi de finances l'augmentation que vous savez. Elle est de six centimes, exactement limitée au montant de

l'inflation. C'est l'engagement que nous avons pris devant les professionnels. Ce niveau constitue un point d'équilibre entre les différentes parties prenantes, les usagers et les transporteurs, mais également le budget de l'Etat.

Enfin, les professionnels sont très préoccupés par ce qu'ils appellent le gazole utilitaire. C'est une question sur laquelle nous continuons à réfléchir, au niveau national mais surtout au niveau européen, puisqu'il semble qu'il faille une décision de l'ensemble des acteurs de l'Europe. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

## Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Dominique Paille.

M. Dominique Paille. Ma question s'adresse à Mme Idrac, secrétaire d'Etat aux transports.

Le transport routier connaît actuellement dans notre pays une très grave crise. Le mécontentement gagne l'ensemble des entrepreneurs. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Nous avons tous, en mémoire, madame le secrétaire d'Etat, l'expression paroxystique qu'il a pu prendre il y a quelques années et les conséquences négatives pour l'économie de notre pays.

Mme Veronique Neiertz. C'est la chienlit !

M. Dominique Paille. Parmi les raisons prioritaires retenues par la profession pour expliquer cette crise, il y a l'augmentation intempestive du prix des carburants, qui a augmenté de 0,58 franc en l'espace de neuf mois.

M. Daniel Picotin. Tout a fait !

M. Dominique Paille. La goutte d'eau qui risque de faire déborder le vase, c'est l'augmentation de la TIPP qui est prévue au projet de budget 1997. (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Nous avons tous ici intérêt à faire en sorte que notre économie tourne, et tourne avec les transporteurs. Je suis certain que vous êtes consciente du problème qui se pose aujourd'hui à eux. Que comptez-vous faire pour désamorcer ce conflit ?

M. Jean Glavany. Rien !

M. Dominique Paille. Quel «geste» êtes-vous en mesure d'accomplir ? Nous faisons beaucoup par ailleurs pour le transport ferroviaire. Je crois qu'il est urgent de répondre aux demandes des transporteurs routiers.

(Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. -

Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Plusieurs députés du groupe socialiste. La chienlit !

M. le président. La parole est à Mme le secrétaire d'Etat aux transports.

Mme Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports. Monsieur le député, le Gouvernement est, bien entendu, très conscient, comme vous-même, de l'importance du transport routier dans l'activité économique de notre pays, et nous suivons avec énormément d'attention les difficultés de ce secteur, qui sont réelles. C'est ainsi que Bernard Pons a tenu à se rendre lui-même au récent congrès de la Fédération nationale des transports routiers ainsi que de la chambre des loueurs. Il s'était également rendu au congrès de l'UNOSTRA, en juin dernier. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Les difficultés qui se présentent sont de diverses natures : problèmes réglementaires, respect de la concurrence, etc. Nous les abordons dans la plus grande concertation avec les professionnels et dans un souci de pragmatisme et d'efficacité, qu'il s'agisse des dispositions françaises ou communautaires.

Sur le gazole, je voudrais vous dire trois choses.

Son prix ayant augmenté de 5 % au mois de septembre, nous avons demandé à M. Borotra de diligenter une enquête sur les raisons de cette augmentation, ce qu'il fait actuellement. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

En ce qui concerne la taxe à laquelle vous faites allusion, nous avons effectivement inscrit dans le projet de loi de finances l'augmentation que vous savez. Elle est de six centimes, exactement limitée au montant de l'inflation. C'est l'engagement que nous avons pris devant les professionnels. Ce niveau constitue un point d'équilibre entre les différentes parties prenantes, les usagers et les transporteurs, mais également le budget de l'Etat.

Enfin, les professionnels sont très préoccupés par ce qu'ils appellent le gazole utilitaire. C'est une question sur

laquelle nous continuons a reflechir, au niveau national mais surtout au niveau europeen, puisqu'il semble qu'il faille une decision de l'ensemble des acteurs de l'Europe. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Paillé Dominique](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1845

**Rubrique :** Transports routiers

**Ministère interrogé :** transports

**Ministère attributaire :** transports

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 16 octobre 1996, page 5352

**Réponse publiée le :** 16 octobre 1996, page 5352

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 octobre 1996